

# Communiqué de presse

21 juillet 2021

## Forte activité des services d'urgence des Pays de Loire : adoptez les bons réflexes !

---

**De nombreux services d'urgence de la Région Pays de Loire connaissent depuis quelques jours une activité très soutenue.** Alors que les tensions sur les ressources humaines des établissements de santé sont déjà fortes, en raison de la période des congés, et que les équipes accusent une fatigue évidente liée à la crise Covid-19, les habitants de la région Pays de Loire sont invités à **adopter les bons réflexes pour soulager au maximum les services d'urgence.**

### En journée, la semaine, de 8h à 20h :

Je contacte en priorité mon médecin traitant ou en cas d'absence un autre cabinet médical ou SOS Médecins dans les zones couvertes par cette structure.

J'appelle le 15 en cas d'urgence.

### Le soir à partir de 20h, le week-end, les jours fériés et pendant les ponts :

J'ai un problème de santé qui ne peut pas attendre l'ouverture habituelle des cabinets médicaux :

Je ne me déplace pas aux urgences, j'appelle le 116 117 (ou SOS Médecins au 3624 (0,15€/min)) pour joindre un médecin de garde.

Ce service me permet, selon la situation :

- de recevoir des conseils médicaux par téléphone
- d'être informé du lieu où consulter le médecin de garde le plus proche
- de recevoir la visite d'un médecin de garde ou de SOS Médecins
- d'être pris en charge à l'hôpital

J'appelle le 15 en cas d'urgence vitale.

### Dans tous les cas :

**Je ne me déplace pas aux urgences avant d'avoir pris un avis médical (en appelant le 15),** car les délais d'attente y sont actuellement très allongés.

### Contact presse :

Service communication - 06 78 26 56 94 / [ars-pdl-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-pdl-communication@ars.sante.fr) / @ars\_pdl